

## **Facture**

n°: FA2014-350 Date: 17/10/2014

Numéro client: C00153

## CLUB D'ENTREPRISES 81 AVENUE JEAN JAURES 33150 CENON

Tel.: 05 56 86 10 25 Fax: 05 56 40 10 72

Email: clubentrepcenon@sfr.fr

ICONEO ROUTE DE BORDEAUX 33 360 LATRESNE

Libellé	Qté	Unité	PU TTC	Montant
ADHESION AU CLUB DES ENTREPRISES DE CENON	1		37,50	37,50

## CONDITIONS DE REGLEMENT

Chèque bancaire à date d'échéance de la facture, libellé à l'ordre du Club des Entreprises de Cenon Sauf avis contraire de votre part, sous huit jours, nous considérons que vous avez approuvé la présente facture.

Ce document a valeur de REÇU et de JUSTIFICATIF COMPTABLE

Règlement	Chèque
Echéance	37,50 € au 16/11/2014

	Coordonnées bancaires			
RIB				
IBAN				
BIC				

Total			37,50 €
	Facture	acquittée	

Le montant total s'élève à trente sept euros et cinquante centimes

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-6, alinéa 12 du Code de Commerce).

Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).